



Les Chambres d'agriculture des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime

recrutent en CDI un(e) **Conseiller(ère)
d'entreprise**

LE POSTE

Poste à pourvoir au sein du Service Entreprise des Chambres d'agriculture de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres.

LES MISSIONS

Le(a) candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) de :

Informier, conseiller, accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'installation, de développement d'activité ou de diversification et de transmission.

Réaliser des Plans d'Exploitation, des études économiques individuelles et des audits d'exploitation, aider au dépôt de demandes d'aides et à la recherche de financements.

Organiser, animer ou participer à des actions collectives (journées d'information, formations).

Démarcher un portefeuille d'agriculteurs et prescrire les prestations de la Chambre d'agriculture.

LE PROFIL LES COMPETENCES

Formation : BTS ou Ingénieur

Connaissance en économie de l'exploitation agricole (PAC, financements aux exploitations agricoles, trésorerie, comptabilité, réglementation installation...) et stratégie d'entreprise (analyses et diagnostics des entreprises, accompagnement des projets,...),

Capacité à analyser et comprendre les demandes des agriculteurs pour leur proposer des conseils et/ou des éléments d'aides à la décision appropriés aux besoins et attentes,

Intégrer les dimensions environnementales et de développement durable dans le conseil,

Rédiger des notes et dossiers techniques, des synthèses d'études,

Travailler en équipe pluridisciplinaire avec les autres conseillers de la Chambre d'agriculture et des autres Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine,

S'organiser seul et maîtriser des situations de groupes,

Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint),

Pratique des logiciels de simulation économique.

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu de travail : Jonzac ou (17), avec déplacements et/ou interventions sur les départements 17 et 79 et en région.

Poste en contrat à Durée Déterminée (CDI) à pourvoir immédiatement.

Rémunération selon la grille des Chambres d'agriculture et l'expérience.

Permis de conduire : permis B exigé

LES CONTACTS

Dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser, **avant le 31 janvier 2022** à Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime – 2 avenue de Fétilly – CS 85074 –17074 LA ROCHELLE Cedex
ou par mail: recrutement@na.chambagri.fr en précisant la référence xxxxx